

---

---

## Projet d'établissement

---

### ***A. Identification de l'établissement***

#### **orientations d'études**

enseignement secondaire général

1<sup>er</sup> degré

1<sup>re</sup> année C

2<sup>e</sup> année C

Années complémentaires du 1<sup>er</sup> degré

2<sup>e</sup> degré

2<sup>e</sup> langue : anglais, néerlandais

éducation physique (garçons et filles)

latin

sciences (3 ou 5 heures : biologie, chimie et physique)

sciences économiques

sciences sociales

activités complémentaires: art et sports

3<sup>e</sup> degré

2<sup>e</sup> langue : anglais, néerlandais

3<sup>e</sup> langue : allemand, espagnol

éducation physique (garçons et filles)

mathématique (4 ou 6 heures)

sciences (3 ou 6 heures : biologie, chimie et physique)

sciences économiques

sciences sociales

activités complémentaires: compléments français, mathématique et latin

#### **formes d'accueil**

L'Institut Saint-Berthuin accueille des jeunes filles et jeunes gens en externat exclusivement. Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant en internat peuvent prendre contact avec nous pour obtenir de l'aide dans leur recherche.

### ***B. Actions déjà mises en place, à conserver ou à développer***

Ouverture culturelle

théâtre,

cinéma (Festival International du Film Francophone...),

participation aux activités et concours proposés par les médias,

semaine de classes vertes en 2<sup>e</sup>,

voyage des rhétos à l'étranger, séjour culturel en 5<sup>e</sup> année

Éveil spirituel et social

retraite des classes de 5<sup>e</sup> et/ou 6<sup>e</sup>

actions caritatives menées dans un cadre d'Eglise

projet OXFAM

Élève acteur dans l'école

mini-entreprise

conseils d'élèves

journée des études supérieures au 3<sup>e</sup> degré, salons des professions et du SIEC,...

prise en charge collective de la propreté dans l'école

fête de l'école

- maturation du projet personnel du jeune (PMS...)
- Parents acteurs dans l'école
  - association des parents (participation et soutien aux projets, intermédiaire entre l'école et les parents...)
  - rencontres de parents (réunion de rentrée, remise de bulletins aux parents...)
  - dialogue parents - élèves - professeurs
  - concertation pour préparer les orientations des élèves
- Enseignants acteurs dans l'école
  - conseils de classe, conseils de guidance et conseil de direction
  - équipes pédagogiques pour l'harmonisation des examens, la définition des critères de réussite et des objectifs de cours, la réflexion par degré
- Projets pédagogiques
  - échanges linguistiques
  - centre CyberMédia, de documentation et d'informatique
  - échanges primaire - secondaire
  - encouragement des formations continuées du personnel
  - adaptations ponctuelles de l'horaire permettant le développement de projets disciplinaires ou pluridisciplinaires
- Projets sportifs
  - journées sportives
  - stage sportif de l'option sport au 2<sup>e</sup> degré au domaine ADEPS du Liry (Chiny)
  - stage de skis de l'option sport au 3<sup>e</sup> degré aux Karellis

Tous les projets sont menés en concertation avec tous les partenaires. Aussi, la nature précise des réalisations engagées chaque année scolaire ne peut jamais être entièrement déterminée à l'avance, elle est toujours fonction du groupe d'élèves.

Pour la bonne organisation de chacun, le planning des activités extraordinaires dont les voyages à l'étranger et leurs coûts respectifs sont établis et communiqués au plus tôt dans l'année, si possible même dès l'inscription des élèves. Des mécanismes de solidarité doivent être trouvés pour permettre à tout le monde de participer à ces activités. Les élèves sont soutenus dans leur recherche de moyens de financement alternatifs particuliers.

### ***C. De données issues de l'état des lieux vers des objectifs d'école***

Une vaste enquête menée auprès des élèves, des parents et des enseignants a permis de mettre en avant nos soucis prioritaires :

#### **l'enseignement de qualité**

qui appelle à une gestion efficace des groupes hétérogènes (méthodes, encadrement, remédiation, gestion des « élèves à problèmes ») et qui veille à doter les élèves d'outils méthodologiques (dont le CDI...);

#### **la participation**

qui suscite des élèves acteurs, en portant un effort particulier sur les conseils d'élèves;

#### **l'information**

qui nécessite un mode de communication clair, qui parle de nos projets sans jargon inaccessible à personne (ni aux parents ni aux élèves);

#### **l'environnement**

la convivialité doit être au cœur de nos préoccupations. Nous disposons d'une infrastructure (en particulier sportive) de qualité. Nous veillons à améliorer et entretenir les

lieux de convivialité, en favorisant, entre autres, la prise en charge de la propreté par les élèves.

### ***D. Objectif prioritaire***

Notre école est d'abord un lieu d'apprentissage tel que défini par les projets éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur. Notre objectif prioritaire est l'enseignement de qualité. À savoir:

- L'élève est acteur de son développement qui doit l'amener à l'excellence, définie comme étant le dépassement de soi. L'élève doit être pris où il se trouve et amené à dégager son projet de vie, projet personnel et projet d'orientation professionnelle. Il est ainsi reconnu comme personne, dans son excellence.
- L'enseignant se doit d'être un professionnel, un maître d'apprentissage au service du développement de l'élève. Ce rôle ne peut s'exercer sans équipes de concertation.
- Cet enseignement vise un équilibre entre l'intellectuel, le culturel, le sportif, le spirituel et le social.
- Cet équilibre n'est possible que dans un climat de convivialité auquel contribuent tant l'ambiance (image positive de l'école) que l'environnement (locaux, propreté...).

### ***E. Les actions à mettre en œuvre***

#### **1. Introduction : la Pastorale, trame du tissu pédagogique**

La pastorale scolaire ne constitue pas un volet indépendant du reste des projets de l'école. Elle est appelée à traverser toutes les dimensions de notre établissement. Les valeurs que nous prônons puisent leurs sources au cœur de la tradition chrétienne : la Parole de Jésus-Christ portée dans un élan d'Eglise.

#### ***Les lignes de conduite de notre projet inspiré des valeurs évangéliques***

- la pastorale est l'affaire de tous, elle implique tous les acteurs de l'école dans leur quotidien, notamment dans le regard positif que chacun doit avoir sur l'autre plus particulièrement envers le plus démuné (économiquement, intellectuellement, affectivement ou socialement);
- le moteur de l'animation pastorale est formé par un groupe de réflexion qui se nourrit du message apporté par des intervenants extérieurs;
- un appel plus explicite est adressé à la Congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes, fondatrice de l'établissement.

#### **2. L'informatique à l'école : le centre CyberMédia, de Documentation et d'Informatique**

##### ***Les champs couverts par le projet***

L'informatique ne constitue pas un objectif de notre enseignement, elle en est un outil obligé. Le vaste projet CyberMédia touche tous les domaines traversés par l'école : du pédagogique à l'éducatif, en passant par le pastoral, le relationnel et l'organisationnel.

##### ***Le public cible***

Les élèves en priorité ; dans un second temps, leurs parents.

##### ***Les acteurs concernés***

Élèves et enseignants.

### ***Les moyens à mettre en œuvre***

humains	un temps plein de coordonnateur du centre qui suit une formation spécifique en gestion dans ses aspects informatique et pédagogique
matériels	un vaste local qui regroupe la documentation et un réseau d'ordinateurs, deux salles de classe pour les locaux d'informatique (« Pool »), deux salles Internet, une salle multimédia, des ordinateurs portables mobiles, du matériel réparti dans tous les locaux de cours en fonction des besoins spécifiques et doté d'une liaison Internet.
financiers	la maintenance du site, l'aménagement des locaux et le coût des communications
de formation	la formation spécifique du coordonnateur du centre et des formations en utilisation pédagogique du matériel pour tous les enseignants

### ***Le projet***

L'ordinateur doit devenir un outil habituel de l'élève. Les fonctions de base d'un traitement de texte, d'un calcul par tableur, du travail sur une plateforme pédagogique et de recherche documentaire doivent être maîtrisées par tous les élèves au terme de leur formation. Le coordonnateur doit veiller à ce que tous les groupes d'élèves passent au centre et utilisent l'outil informatique. Il lui appartient de définir les besoins spécifiques par année et de proposer des actions concrètes qui permettent aux élèves la maîtrise des compétences informatiques de base.

### ***Les échéances***

Le centre est fonctionnel. Un système facile de réservation est mis au point et le coordonnateur est disponible.

### ***Les indicateurs de réussite***

Au terme de leur formation, tous les élèves doivent maîtriser les fonctions de base des outils informatiques décrits.

## **3. La gestion des temps libres des élèves**

### ***I. Sur les temps scolaires***

#### **A. Au premier degré**

##### **Objectif**

Privilégier un encadrement actif des élèves en cas d'absence d'un professeur.

##### **Comment ?**

soit en assurant la continuité du travail de classe

- par un travail programmé par le professeur si l'absence est prévisible;
- par des séries de travaux ou exercices, accompagnés de leur corrigé, mises à disposition des remplaçants, en cas d'absence inopinée.

soit par des activités formatives

- jeux éducatifs
- tests d'intérêts
- vidéos documentaires adaptées au niveau des élèves...

soit par une aide à la gestion du temps, en dernière heure notamment,

- contrôle et mise à jour du Journal de Classe
- contrôle et mise à jour du planning des travaux et leçons

Une vidéothèque sera construite et complétée régulièrement par l'apport de documentaires intéressants d'une durée inférieure à 50 minutes. La construction de cette vidéothèque est sous la responsabilité des éducateurs sous les conseils des enseignants.

**par qui ?**

1. les éducateurs.
2. les professeurs en fourche
3. des professeurs volontaires

**où ?**

1. à l'étude
2. dans un local à déterminer.

**B. Aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés**

En cas d'absence d'un professeur, les élèves se rendent à l'étude pour réaliser un travail spécifique ou pour travailler selon leurs besoins. Si l'absence se situe en fin de journée, l'élève muni d'une autorisation parentale peut rentrer chez lui.

***II. En dehors du temps scolaire (de 12h30 à 12h55 et de 15h40 à 16h50)***

**Objectif**

Favoriser l'organisation de loisirs actifs imaginés et pris en charge par des groupes d'élèves eux-mêmes ou par les conseils d'élèves, éventuellement assistés par un adulte en fonction du type d'activité envisagée (CDI, salle des fêtes...) Les véritables moteurs desdites activités sont les élèves eux-mêmes.

**Comment ?**

par la mise à disposition des infrastructures

- sportives (gymnase...)
- culturelles (médiathèque, salle des fêtes...)
- scolaires (classes, CDI...)
- environnementales

par l'assistance éventuelle d'un adulte, éducateur, professeur, parent...

**4. Le projet personnel de l'élève**

***L'objectif***

Aider chaque élève à développer progressivement un projet de vie personnelle et professionnelle en l'aidant à identifier son profil personnel.

***Comment ?***

par la mise sur pied de journées de réflexion, d'animation, visant à la découverte de soi et de ses aspirations ;

par des tests d'orientation, d'intérêt, de personnalité (rôle du PMS).

en favorisant la prise en charge de son parcours scolaire (travail sur la motivation)

***Comment ?***

- utilisation d'outils adaptés à l'âge des jeunes concernés ;
- constitution d'une farde de projet personnel par chaque élève du 3<sup>e</sup> degré avec l'aide du PMS, du titulaire, de l'éducateur ou d'un professeur accompagnant ;

En particulier pour l'aide à l'orientation professionnelle et au choix d'études supérieures :

- journées d'information sur les études supérieures ;
- participations à des portes ouvertes ;
- rencontres de professionnels et/ou d'étudiants ;
- participations à toute activité (en ou hors Belgique) permettant de développer le projet personnel de l'élève.

### ***Le public***

Tous les élèves, en accordant aux aînés 10 journées plus spécifiques qu'ils peuvent prendre sur leur 3<sup>e</sup> degré.

### ***Les moyens à mettre en œuvre***

- journées prises en charge par les professeurs et les agents PMS;
- outre le PMS, envisager la formation de quelques personnes supplémentaires pour accompagner les étudiants;
- mise à disposition, à la salle d'étude, des tests et des informations sur les études et les carrières;
- les conseils de classe.

### ***Les indicateurs de réussite***

1. orientations positives des élèves en fins de degrés ;
2. diminution des problèmes de motivation scolaire régulièrement relevés lors des conseils de classe ;
3. expression motivée d'un choix d'études réaliste par un nombre maximum d'élèves de 6<sup>e</sup>, confirmé (par la suite) par un taux de réussite élevé dans les études ultérieures.

### **5. Les Conseils d'élèves**

Un Conseil d'élèves est constitué pour chaque degré. Il est formé des délégués des classes du degré concerné et de professeurs accompagnateurs volontaires. À certains moments, le conseil de degré peut se diviser en 2 conseils d'année. Les classes élisent leur délégué par vote secret.

### ***Les champs couverts par le projet***

Étant donné qu'il vise l'apprentissage concret des processus démocratiques, le projet couvre les champs éducatif, pédagogique et relationnel.

### ***Le public cible***

L'ensemble des élèves

### ***Les acteurs concernés***

Tous les partenaires de la vie scolaire

### ***Les moyens à mettre en œuvre***

Moyens humains

- un délégué par classe (éventuellement un suppléant);
- des professeurs volontaires;
- une personne qui coordonne le travail des adultes;
- la disponibilité plus restreinte, mais claire, des autres acteurs lorsque le besoin existe (moyennant, évidemment, rendez-vous et limites raisonnables)

Moyens matériels

- ponctuellement la 5<sup>e</sup> heure de cours suspendue en fonction des besoins pour tous les délégués et les professeurs engagés dans les conseils

Moyens financiers

- les frais de formation des délégués et des adultes accompagnant ;
- les frais de réalisation de projets (éventuellement pris en charge par l'Association des Parents) ;

- les moyens logistiques de l'établissement sont mis à la disposition des conseils d'élèves sous la supervision du coordonnateur.

#### Moyens de formation

- pour tous les délégués: la formation initiale aux techniques nécessaires pour être un porte-parole ;
- pour les délégués: formations complémentaires à l'animation de réunions;
- pour tous: comparaison avec d'autres écoles du fonctionnement des conseils d'élèves en vue de son évolution (rassemblements régionaux, provinciaux...);
- pour les adultes accompagnant les conseils d'élèves et selon leurs besoins: formation pour l'apprentissage de la démocratie, sur les techniques d'animation, le travail de formateur...

#### *Les échéances*

- au plus tard fin du mois d'octobre: réalisation des élections des délégués;
- au plus tard la semaine précédant le congé de Toussaint: installation des conseils;
- dès que possible: formation initiale des délégués (de manière interne ou non);
- en mai : réunion d'évaluation des différents conseils.

#### *Les indicateurs de réussite*

- présence régulière des délégués d'élèves et des acteurs concernés aux conseils ;
- prise en charge d'au moins un projet par degré ;
- contenu de l'évaluation de fin d'année des divers conseils.

### **6. La remédiation**

La remédiation doit être organisée au sein de chaque cours prévu au programme, dans la grille-horaire. Elle fait partie de l'acte pédagogique. L'erreur n'est pas une faute, elle un tremplin vers la maîtrise d'un nouvel apprentissage. Ponctuellement, des remédiations disciplinaires et spécifiques peuvent être choisies. Elles constituent une aide ponctuelle pour combler une lacune identifiée dans une discipline spécifique.

Les élèves qui viendraient de l'enseignement spécial recevront un plan d'aide individualisé leur permettant de s'intégrer au mieux à l'enseignement ordinaire que nous dispensons. Ce plan d'aide peut comprendre un soutien disciplinaire (sous la forme de cours obligatoires de remédiation ou de travaux complémentaires adaptés à leur niveau) ou interdisciplinaire (sous la forme d'une aide en méthode de travail et organisation personnelle).

L'école s'inscrit dans une démarche d'intégration des élèves à besoins spécifiques.

#### *Les moyens*

1. En vue des délibérations et des conseils de classe, le titulaire s'efforce de dresser un profil de l'élève, précisant pour toutes les disciplines ses atouts et ses faiblesses, afin de permettre l'élaboration d'un pronostic pour son avenir et d'un éventuel plan d'aide crédibles.
2. La pédagogie différenciée est perçue comme l'outil de base de la remédiation, en particulier, les élèves au 1<sup>er</sup> degré qui éprouvent des difficultés sont accompagnés par la mise en place d'un Plan individuel d'Apprentissage (PIA)
3. L'école favorisera la coopération entre les élèves : collaboration entre élèves de même niveau et parrainage des plus jeunes par leurs aînés. Le parrainage comprend plusieurs axes : pédagogique, éducatif et social. La collaboration entre les élèves apporte à chacun : autant à celui qui demande qu'à celui qui offre.
4. L'évaluation formative est amplifiée, qui en mettant l'élève en situation d'interrogation et en corrigeant avec lui et en classe ses erreurs, lui permet de progresser.

## ***L'évaluation***

Elle constitue l'une des compétences du conseil de classe.

## **7. La liaison primaire - secondaire**

En école pilote inscrite dès 1996 dans l'observatoire « 612 » géré par la Fédération de l'enseignement catholique, l'Institut Saint-Berthuin développe des activités de rapprochement entre les niveaux d'enseignement primaire et secondaire. Plusieurs projets permettent aux élèves et à leurs enseignants de travailler ensemble sur les matières, les méthodes et les contenus développés dans les différentes années. Entre autres:

- réunions et conseils de classe où les enseignants des différents niveaux se retrouvent ;
- spectacles vécus ensemble ;
- invitations mutuelles à des réalisations d'écoles ;
- activités du primaire menées au secondaire et vice-versa ;
- journées d'accueil du primaire par le premier degré du secondaire...

### ***Les champs couverts par le projet***

Le projet est typiquement pédagogique puisqu'il vise à créer une continuité dans l'enseignement donné aux élèves qui passent du fondamental vers le secondaire.

### ***Le public cible et les acteurs concernés***

Les élèves, les enseignants, les directeurs et les parents sont les bénéficiaires de ces relations.

### ***Les moyens à mettre en œuvre***

moyens humains

- la volonté d'investissement de chacun des acteurs ;
- la disponibilité et l'écoute des enseignants ;
- la création d'équipes pluridisciplinaire d'enseignants ;
- la souplesse des enseignants dans certaines modifications horaires permettant le bon déroulement des projets.

moyens organisationnels

- les démarches de projet sont encouragées, en particulier pour les classes du 1<sup>er</sup> degré ;
- des classes sont regroupées occasionnellement dans un grand local autour de deux ou plusieurs enseignants pour favoriser la collaboration et le travail en ateliers pluridisciplinaires ;
- l'évolution de chaque élève est suivie par le conseil de classe qui en évalue collégialement la progression en particulier dans les compétences transversales ;
- plusieurs moments de rencontre du conseil de classe sont programmées sur l'année.

moyens matériels

- disponibilité de locaux contigus pour favoriser les échanges ;
- matériel pédagogique ;
- arrangement d'horaires spécifiques aux journées à projet.

### ***Les indicateurs de réussite***

- le regard posé par les nouveaux élèves de 1<sup>re</sup> année sur l'école ;
- le climat de travail et le tissu de relations entre les enseignants du primaire et du secondaire ;



- l'ambiance de travail dans tout le 1<sup>er</sup> degré.

### **8. L'environnement, matériel et humain, facteur de convivialité**

L'école est une société qui a valeur d'exemple pour les plus jeunes qui y vivent. Pour cela, elle se doit de créer les conditions et le climat de convivialité nécessaires à la maturation de leurs projets personnels et du projet collectif.

#### ***Les objectifs***

- créer des conditions favorables à rendre l'élève acteur de son développement ;
- développer, au travers de la gestion quotidienne des problèmes environnementaux, des valeurs comportementales telles que : respect du bien collectif, respect de l'autre, respect de la nature.

#### ***Les moyens***

- engagement à améliorer la gestion quotidienne et le suivi des problèmes dans le domaine de la propreté et du confort de la vie communautaire ;
- élaboration d'une charte de vie en collaboration avec les élèves ;
- implication des élèves dans la décoration et le maintien de la propreté : cours de récréation, cafétéria, classes et vestiaires de sports...
- souci de chacun de respecter et faire respecter la charte de vie de l'école dans tous ses aspects : relationnels (en particulier dans la lutte contre la violence et le vol), environnemental (respect du bien commun)... ;
- mise à jour régulière de l'état des lieux.

#### ***Les critères d'évaluation***

- la diminution du vandalisme ;
- la propreté des lieux ;
- l'implication des élèves.

### ***F. Les dispositifs d'évaluation et de régulation***

En fin d'année scolaire, chaque enseignant présentera à la direction, à partir d'une grille type qui sera construite en commun, son rapport d'activités dans lequel il fera ressortir

- la progression réalisée dans la poursuite
  - de l'objectif prioritaire d'enseignement de qualité propre à l'établissement ;
  - des objectifs propres aux lieux de son engagement personnel ;
- les adaptations nécessaires à la poursuite de ces objectifs et à l'amélioration des performances.

À ces rapports, s'ajouteront ceux plus spécifiques des autres acteurs de la vie scolaire.

Synthétisés par le directeur, ces rapports permettront au Conseil de participation, en fin d'année civile, d'évaluer la mise en œuvre du projet d'établissement et de l'adapter.